

AJAC L2/L3 pour Lettres modernes

Par **laetitia3**, le **02/10/2018** à **13:53**

Bonjour à tous,

Je poste ici car je ne sais pas où m'en renseigner et que comprendre... Je vous explique ma situation : je suis passée en AJAC L2/L3 (décision du jury) suite à une moyenne de 9.85 en L2 avec mon S3 à 9.97 et mon S4 à 10. En effet, je suis étudiant étudiante en Lettres modernes.

Principalement, je n'ai pas validé ma mineure (pluridisciplinaire) et 2 autres matières sur ce semestre.

pour me faciliter l'AJAC j'ai décidé d'en 'changer de mineure et de passer en métiers du livre (plutôt que pluridisciplinaire). Je voulais alors savoir si je devais repasser cette (nouvelle) mineure au S4 également bien que celui ci ait été validé l'année précédente ?

Je ne sais pas si je suis très claire, je l'espère. J'attends vos réponses sagement, mais avec impatience...! Je vous remercie !

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **02/10/2018** à **15:30**

Bonjour,

En général, les conditions de votre statut d'AJAC font l'objet d'un contrat entre vous et votre faculté, elle est la SEULE habilitée à répondre à vos interrogations.

Je vous conseil donc d'aller directement poser la question à votre administration, en tout état de cause, nous ne pourrons rien pour vous ici car nous n'avons pas connaissance des modalités établies par votre fac.